



Municipalité des Éboulements
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Tél : 418-489-2988
Courriel : inspecteur@leseboulements.com

**CERTIFICAT D'AUTORISATION
INSTALLATION SEPTIQUE**

EMPLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse :	
Numéro de lot :	
Matricule :	

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (<u>PROCURATION REQUISE SI NON PROPRIÉTAIRE</u>)			
Nom et prénom :			
Adresse postale :			
Téléphone :		Courriel :	

CONCEPTEUR DU RAPPORT D'INSTALLATION SEPTIQUE			
Nom du professionnel :	Ordre professionnel :		
Adresse :			
Téléphone :		Courriel :	

EXÉCUTANT DES TRAVAUX			
<input type="checkbox"/> Entrepreneur (remplir section ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Auto-construction	
Nom de l'entrepreneur :			
Adresse :			
Téléphone :		Numéro RBQ (si applicable) :	

NATURE DES TRAVAUX		
<u>Bâtiment</u>	<input type="checkbox"/> Nouvelle construction (nouveau système)	<input type="checkbox"/> Construction existante (remplacement)
<u>Occupation</u>	<input type="checkbox"/> Saisonnière (résidence secondaire)	<input type="checkbox"/> Annuelle (résidence principale)
<u>Chambres à coucher</u>	<input type="checkbox"/> Nombre de chambres à coucher : _____	

DURÉE ET COÛTS DES TRAVAUX			
Date de début des travaux :		Date probable de fin :	
Coûts approximatifs des travaux :	_____ \$		

DÉCLARATION

JE DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS ET CI-JOINTS SONT EXACTS ET QUE LE PERMIS EST ÉMIS SUR LA FOI DE CES INFORMATIONS. DE PLUS, JE M'ENGAGE À ME CONFORMER AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME EN VIGUEUR ET AUX LOIS POUVANT S'Y RAPPORTEUR.

JE M'ENGAGE À ATTENDRE L'ACCORD DE LA MUNICIPALITÉ AVANT DE COMMERCER LES TRAVAUX.

SIGNATURE DU REQUÉRANT

DATE

DOCUMENTS À FOURNIR

<input type="checkbox"/>	Le formulaire de demande de permis fourni par la municipalité, dûment rempli et signé par le/la propriétaire ou son mandataire autorisé
<input type="checkbox"/>	Rapport d'installation septique incluant étude de caractérisation du sol et du terrain naturel, les plans et les devis, réalisé par un professionnel membre d'un ordre professionnel compétent en la matière
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais du permis : 75\$
<input type="checkbox"/>	Dans les trente (30) jours suivant la réalisation des travaux, une attestation de conformité produit par le professionnel, indiquant que l'installation a été conçu conformément à son rapport et au Q-2, r. 22
<input type="checkbox"/>	Pour les installations septiques de type secondaire, secondaire avancé et tertiaire, une copie du contrat annuel d'entretien